

■ **Fondation Auer Ory pour la photographie**, à Her-
mance, CH-660-0689009-8, conserver, mettre en valeur et assu-
rer la notoriété publique de la collection de photos, etc. (FOSC du
23.04.2009, p. 9/4987042). Le Service de surveillance des fonda-
tions et des institutions de prévoyance du canton de Genève n'est
plus l'autorité de surveillance.
Registre journalier no 7304 du 20.05.2009
(05039020 / CH-660.0.689.009-8)